

Noirot frissonnait haletant ; sa langue pendait, il regardait Lambert de ce triste regard du soir de l'inondation.

La petite Marie entra portée par sa bonne ; elle se prit à sourire à Noirot, mais le chien ne se redressa pas gaîment comme d'ordinaire ; il ne commença pas à bondir et à japper de plaisir, à remuer la queue, à folâtrer ; il était étendu sur son paillason, il ne pouvait se traîner.

La mère Véziau courut avertir Théodore.

— Noirot est empoisonné ! s'écria tout de suite le docteur.

Lambert ne put retenir ses larmes, et la petite Marie, voyant pleurer Lambert, pleura aussi.

Malgré tous les soins du savant docteur Théodore Séverin, le vaillant Noirot succomba.

Il mourut léchant encore la main de Lambert, et regardant la petite Marie de son regard tendre et doux.  
Pauvre Noirot !

— C'est bien fait, dit la tante Barbe, Théodore m'avait refusé de soigner Azor.

On assure que l'oncle Marcel ayant entendu cet imprudent propos, ne jura point. Il se contenta de déménager.

Il a fait de la petite Marie sa légataire universelle et s'est retiré chez son neveu Théodore, ce qui le met définitivement à l'abri des grandes et petites misères d'écart ou des quatre as.

G. DE LA LANDELLÉ.



## MŒURS ARABES.



N général, les femmes jouissent de peu de considération en Algérie, comme dans tous les états musulmans. Elles sont assujetties à tous les travaux domestiques. Si leur mari est assez riche pour avoir des serviteurs, elles ont alors la surintendance de la maison ; mais pour le maître, elles ne sont que des servantes d'une classe supérieure, obéissant à un signe, un regard. Il y a aujourd'hui quelques exceptions, elles sont dues à un commencement de civilisation que les rapports de société ont introduit dans les mœurs arabes, presque à l'insu de ceux qu'ils influencent, et qui peu à peu établiront d'heureux effets.

On se marie très-jeune en Afrique. Avant l'occupation, on permettait le mariage entre un garçon de 15 ans et une fille de 11 à 12 ans. On le permet de même, mais parmi la classe pauvre qui n'a pas encore voulu profiter des bienfaits de l'expatriation, et qui suit obstinément les usages de ses pères. Il en résulte pour elle que les femmes sont vieilles à vingt ans, et que les hommes appelés si jeunes à être chefs de famille, rassasiés, fatigués trop tôt des joies de la paternité, se dégoûtent aisément de leur intérieur et cherchent dans de nouvelles épouses les charmes que la première a déjà perdus.

Le mariage est souvent une convention faite entre deux familles ; sa ratification dépend de la volonté des deux futurs époux.

Un jeune homme veut-il se marier, il s'informe d'une épouse, on lui dit si elle est belle, laborieuse. Le parti trouvé, les conditions se débattent entre les deux familles. Le contrat se passe devant le cadî ou le mufti, quelquefois même devant l'un et l'autre, comme autorité civile et religieuse, à l'imitation de l'usage français. Peu de jours avant, le père de la future a donné tout ou partie de la dot promise ; et le mari a envoyé la somme destinée à parer sa jeune épouse. Elle apporte comme trousseau : de la laine pour les matelats, du linge et des vêtements. Le matin du jour des noces, les tambours et les cornemuses viennent donner leur aubade dans la cour de la maison habitée par la jeune fille. Après la céré-

monie du mariage, célébrée chez le cadî ou chez le mufti, on donne à tous les invités quelques rafraîchissements ; la nouvelle épouse n'y assiste pas, elle se retire dans sa chambre, où elle reste entourée des femmes de la noce. Le soir, elle se rend avec elles au bain, pendant que le mari de son côté s'y rend également avec ses parents et amis, puis chacun s'en retourne chez soi. Vers huit heures du soir, une mule, plus ou moins richement harnachée, arrive devant la demeure de l'épouse, on assujettit sur son dos une sorte de palanquin dont les rideaux sont hermétiquement fermés. Deux des plus proches parents vont alors chercher l'épousée dans sa chambre et l'amènent par la main sur le seuil de la porte, aux cris de salutation : lou, lou, lou ! répétés plusieurs fois par toutes les femmes. Lorsqu'on a placé la mariée sur sa mule, un proche parent marche devant elle, portant une sorte de candélabre sur lequel brûlent une quantité de bougies. Derrière elle marche toute sa famille, chacun portant un cierge allumé, dont le degré de longueur indique le degré de parenté. Pendant le trajet, il est encore d'usage que la mariée fasse entendre une sorte de cri assez peu harmonieux, et qu'elle rend fort bizarre en se frappant le menton pour produire le son : hua, hua, hua ! Lorsque la procession est arrivée au logis conjugal, on introduit la mariée dans la chambre de son époux. Celui-ci se lève, la prend par la main et la fait asseoir à sa gauche. Alors est arrivé le moment le plus critique, car cet époux ne l'a pas encore vue : il l'a prise sur parole ; tant mieux si sa chance est heureuse ! le jeune homme lève le voile qui va décider la terrible question : *je l'aimerai ou je ne l'aimerai pas.*

Si elle ne lui convient pas il la renvoie, ou seulement se retire ; ce cas se rencontre rarement parmi les gens comme il faut ; le mari accueille sa femme avec empressement si elle lui plaît, avec égard si elle ne lui plaît pas ; et, à moins d'infirmité ou de laideur repoussante, il la garde.

Alors, sur un signe du mari, entre une machsta (femme chargée de la toilette des mariées), elle donne à boire aux époux quelques gorgées d'eau dans le creux de sa main ; les époux s'offrent mutuellement à boire par le même moyen, et la cérémonie du mariage est terminée.

(Journal des Demoiselles.)

Mme LAURE PRUS.